



LE CLOS DU PARC

Construit en 2005, le Clos du Parc est une copropriété horizontale qui jouxte le Parc du Château du côté Est. Il est composé de 21 logements : maisons, appartements type T2 ou T3. La configuration de ce lotissement a permis d'accueillir plusieurs classes d'âge : jeunes couples, personnes âgées et familles avec des enfants.

Lors de sa construction, le lotisseur a fait des choix techniques qui ont amené le SMASA (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval) et la commune à ne pas accepter la rétrocession des réseaux et des voiries. Il a par exemple installé une pompe de relevage pour les eaux usées, à l'encontre de l'avis du SMASA. Cette pompe fait remonter les eaux usées du lotissement dans le réseau de la commune. Elle nécessite des frais de maintenance pour les copropriétaires et l'intervention régulière d'une société spécialisée.

L'arrivée du nouveau lotissement la Bergerie a rendu possible le raccordement du réseau d'eaux usées du Clos sans pompe de relevage, après la signature d'une convention tripartite avec l'assentiment de la commune. Toutefois, ce ne fut pas aisé. Cette solution tant espérée par les habitants concernés est le résultat de longues négociations entre la

commune, les copropriétaires du Clos du Parc, Logiest - promoteur de la Bergerie - et le SMASA. C'est la pugnacité des élus Mohamad Jrad, Robert Stein et Victorien Nicolas qui a permis cette signature.

Ainsi, les eaux usées du Clos sont reprises par un collecteur commun avec celles de la Bergerie. Ces travaux, confiés à la société Jean Lefebvre, permettent un écoulement gravitaire des eaux usées. Le coût des travaux (18 959,60 € TTC) sera supporté par la copropriété du Clos, afin de mettre aux normes les réseaux en vue d'une reprise de la voirie et des réseaux par la commune. Une liaison entre les deux lotissements voisins va permettre aux vernois de cheminer du centre vers la Zone le Fort ou vers l'école, via la rue des Fontenottes, sans passer par le trottoir jouxtant la rue nationale.

Une première étape a été franchie vers la reprise des voiries du Clos du Parc par la commune, répondant ainsi aux objectifs de Mme la Maire que tous les vernois soient lotis de la même façon dans le respect des règlements.



ECLAIRER JUSTE OU JUSTE ÉCLAIRER

Synonyme de fonctionnalité, de sécurité et d'attractivité, l'éclairage public est aujourd'hui indissociable de notre vie quotidienne. Il joue un rôle crucial en matière de mobilités et de sécurité et contribue à l'ambiance, à la valorisation du cadre de vie et du paysage urbain. Cet éclairage connaît une progression continue : chaque création de quartier ou de zone d'activité s'accompagne en effet de l'installation de nouveaux points lumineux.

L'impact budgétaire de l'augmentation du nombre de ces points lumineux, à laquelle s'ajoute celle du prix de l'électricité consommée et de son abonnement, est loin d'être innocent pour notre commune. Après un état des lieux des installations d'éclairage public (quantité, localisation, état, performances techniques), nous avons classé nos points d'éclairage public selon les catégories suivantes illustrées ci-contre :

Afin de respecter les différents dispositifs législatifs et réglementaires nationaux, tels que la loi Grenelle pour la réduction de la pollution lumineuse, et afin de diminuer ses frais de fonctionnement sur le poste éclairage public, la commune a décidé de renouveler les points d'éclairage public des lotissements de Laurilla, de La Plénière et d'Orceval dès 2017.

Ces nouveaux lampadaires à LED permettront de remplacer des équipements anciens, dépareillés, très énergivores et pollués, classés dans le groupe « très mauvais », par d'autres plus sobres. Ceux-ci n'éclaireront que la partie utile de la voirie, à l'image de celui identifié comme « meilleur » dans l'illustration, et avec un esthétisme en cohérence avec les derniers que nous avons déployés chemin de Ronfousse. Une étude est prévue pour la rénovation du reste de la commune.

Elle s'intègre pleinement dans la démarche de réflexion sur l'évolution de l'éclairage public nocturne. A ce jour, aucune option n'est écartée, pas même une extinction partielle.



La cérémonie des vœux à Verny m'a donné l'occasion de mettre en lumière des hommes et des femmes qui se sont distingués en 2016. Je souhaite vous faire partager ces talents, ces richesses.

Coup de projecteur sur :

- deux écrivains vernois, engagés dans la vie publique locale, Pierre Vincent avec son dernier recueil de poèmes « chemins d'espérance », et André Faber qui publie son premier polar « la quiche était froide ». Espièglerie littéraire et nostalgie du vieillir pour l'un, humour caustique et style burlesque pour l'autre, leurs livres sont disponibles à la bibliothèque de Verny ;
- deux femmes, Camille Lamant créatrice d'entreprise et directrice de la micro crèche, lauréate du concours « Trajectoires » d'Alexis Lorraine, porteuse d'un second projet de micro crèche sur Verny, et Laurence Ovis, sportive de haut niveau au Judo Club Verny qui s'est distinguée à plusieurs reprises en 2016 lors de championnats de France. Elles ont toutes deux fait « briller » Verny ;
- Patrice Weitzel, responsable des services techniques à la mairie, mais aussi réserviste formé au service de la défense du territoire national. A ce titre et pour notre sécurité, il consacre beaucoup de son temps libre en participant aux opérations « sentinelle » ;
- l'équipe des « jardiniers » avec Gérard Leblanc passionné de nature et Thérèse, Patrick, Joël, Christine, Jean-Pierre, Michel, Michele, Brigitte, Mohamad, Claudine, Georges, Jean-François ... qui pratiquent tous les samedis la permaculture au potager communal, dans l'esprit des incroyables comestibles. Le jardinage, ça crée du bien et ça crée du lien. Ouvert à tous ceux qui veulent jardiner ou cueillir ;
- l'équipe des « décorateurs » avec Patrick, Claire, Christine, les deux Virginie et les enfants des activités après l'école organisées par la municipalité. Les épouvantails installés dans le parc, les énormes œufs de Pâques, les très jolis sapins bleus et blancs, les décors de Noël sont leur œuvre, avec l'aide des services techniques de la commune.

Toutes et tous ont été la fierté et la lumière de Verny en 2016 !

Au nom de l'équipe municipale, je les félicite et les en remercie. Un grand merci également à tous ceux qui sont restés dans l'ombre mais n'en méritent pas moins notre reconnaissance.

Que 2017 soit une année lumineuse, riche en partage, générosité et talents.

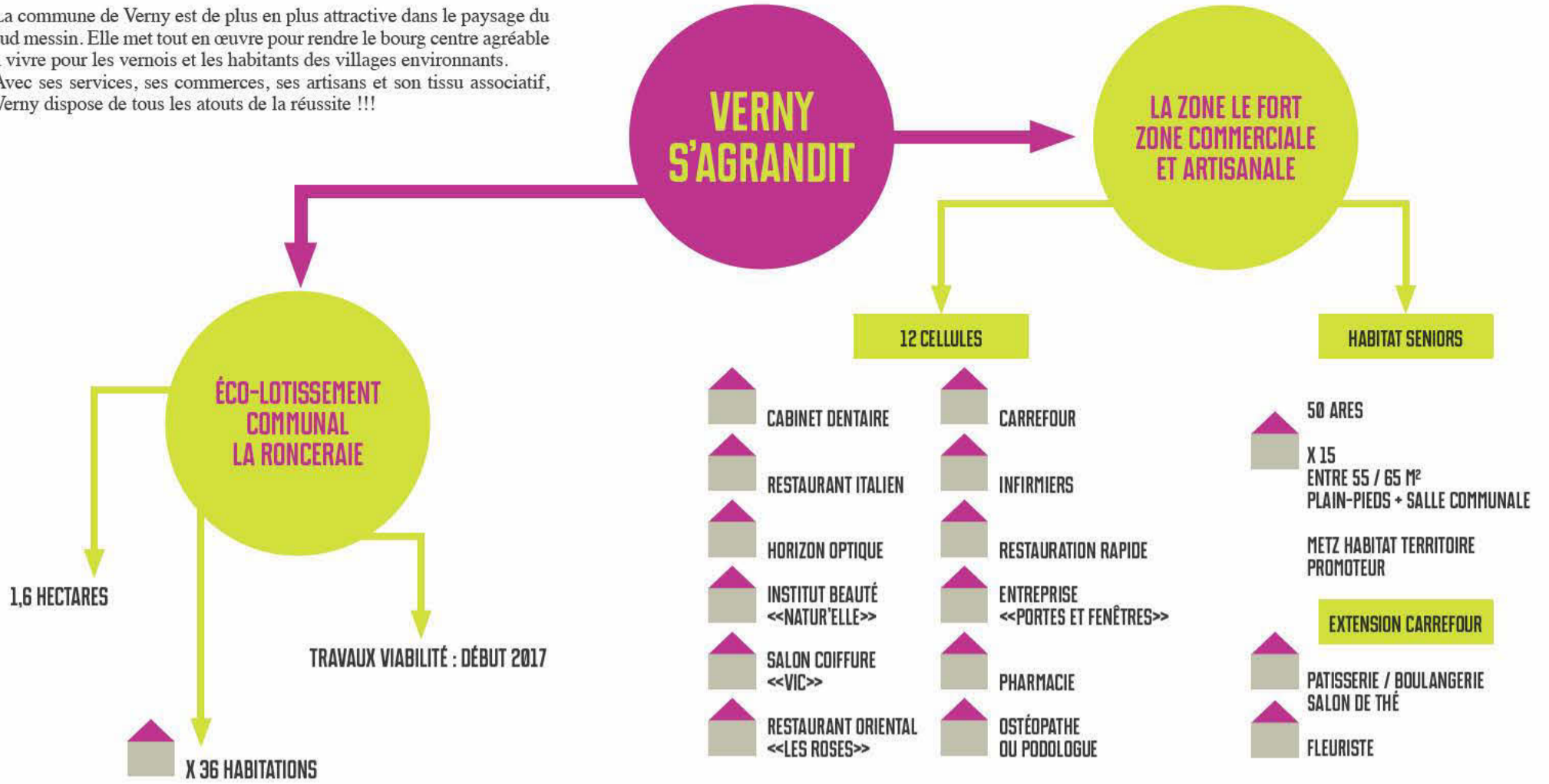
Bien sincèrement

Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSSM



VERNY S'AGRANDIT

La commune de Verny est de plus en plus attractive dans le paysage du sud messin. Elle met tout en œuvre pour rendre le bourg centre agréable à vivre pour les vernois et les habitants des villages environnants. Avec ses services, ses commerces, ses artisans et son tissu associatif, Verny dispose de tous les atouts de la réussite !!!

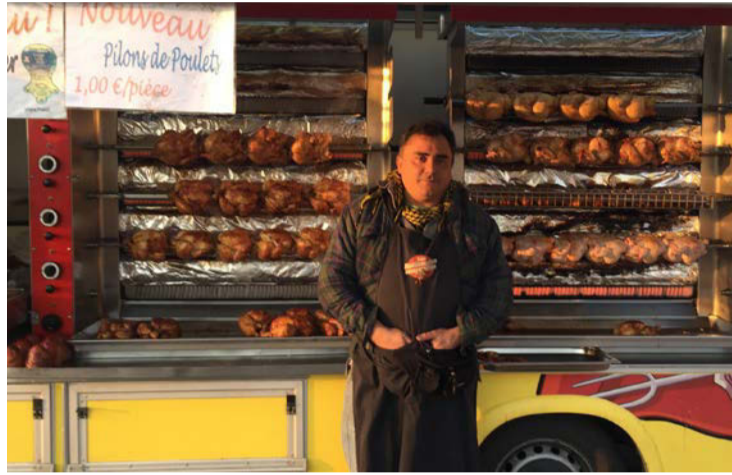


LE P'TIT MARCHÉ DE VERNY

Il vient de fêter son deuxième passage à l'année nouvelle. Après 2015 qui a vu sa création en avril, 2016 l'a vu fêter son premier anniversaire et comme un enfant de cet âge, se mettre debout et commencer à grandir.

Il a grandi en gardant ses historiques avec Delphine (œufs), Joël (confitures artisanales et produits grecs), Ismaël (confection), Alain et Valérie (poulets) ; en se renouvelant, avec un nouveau primeur (Sabine et Alain), en étant rejoint par le jeune couple de nouveaux boulangers de Verny (Marion et Christophe), ainsi qu'un certain nombre de nouveaux exposants permanents ou bimensuels comme Catherine (bijoux de création artisanale), Guillaume (épicerie fine et vins), Cyrille (pâtes fraîches), David (produits thaïlandais), Isabelle (farines et huiles bio, viandes) et enfin Jean-François (crêpes).

Le p'tit marché de Verny ne demande qu'à continuer sa croissance pour vous tous, mais aussi grâce à vous tous. Plus il y a d'acheteurs, plus l'offre pourra s'étoffer. C'est aussi l'occasion pour les Vernois des quatre coins de la commune et les habitants de celles qui nous entourent de se retrouver, de passer un instant, d'échanger et de profiter de cette bonne ambiance partagée pour vivre ensemble.



VERNY EN HABITS DE LUMIÈRE

Dès la Saint-Nicolas et le marché de Noël, notre commune s'est parée de ses plus beaux atours. Le centre du village étincelle de mille feux pour célébrer le repas traditionnel offert aux seniors : un sapin venu de nos forêts vosgiennes trône dans la salle des fêtes et les tables sont joliment décorées dans l'esprit de Noël. Dans les arbres de l'entrée du nouveau lotissement La Bergerie, des guirlandes, d'un bleu scintillant et seyant à souhait, ont fait leur apparition.

Sans oublier toutes ces jolies boules multicolores, confectionnées par les enfants des « ateliers décoration », qui ornent avec bonheur les sapins bleus devant le groupe scolaire. Depuis la rentrée de septembre, ils n'ont pas chômé : ils ont mis en peinture les pommes de pins accrochées dans les branches devant la mairie, ainsi que les sapins assemblés par Patrick.

Félicitations aussi à l'équipe des services techniques de la commune pour leur chaleureuse mise en scène du rond-point d'entrée. Chaque année, en cette période de festivités, une volonté et un désir commun de rendre notre bourg plus attrayant animent un bon nombre de nos concitoyens.



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE 2016

Principales décisions :

- Approbation de la modification du PLU faisant suite à enquête publique
- Lotissement communal La Ronceraie :
 - autorisation de versement d'une subvention de 18 000 € à l'association Adeppa pour prestation de communication et commercialisation
 - appel d'offres pour les 3 lots VRD, espaces verts et mobilier urbain bois
 - demandes de subventions au titre du FEDER et de son objectif de transition énergétique et à l'Agence de l'eau pour la gestion de l'eau pluviale
- Parc du Château : appel d'offres pour les 3 lots VRD, réseaux secs et espaces verts, dans le cadre de la 2ème phase des travaux d'aménagement
- Modification des statuts de la CC du Sud messin
- Télérelève des compteurs d'eau : convention d'occupation domaniale pour la pose de répéteurs
- Convention de mise à disposition de l'ex-gendarmerie avec l'EPFL
- Demandes de subventions auprès du député Denis Jacquat pour l'aménagement d'agrès dans le parc, et auprès du sénateur Jean-Pierre Masseret pour la réhabilitation de certaines parties des murs du parc

CONSEIL DU 16 JANVIER 2017

Principales décisions :

- Retrait de la délibération n°2016/501 du 10 octobre 2016 autorisant Mme la Maire à signer tout document afférant à l'acquisition des parcelles cadastrées 03-368 et 03-369
- Télérelève des compteurs d'eau : convention d'usage du réseau URM
- Contrat de maintenance de l'éclairage public actant de nouvelles conditions tarifaires à la baisse avec l'UEM, suite à l'étude menée par la CC du Sud messin
- Demande de subvention au titre des amendes de Police auprès du Conseil Départemental 57, pour différents projets de sécurisation de la voirie
- Lotissement La Ronceraie : ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la BPALC
- Création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1er avril 2017

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie :
www.verny.fr/deliberations

UNE FEMME À LA TÊTE DE LA CASERNE

Elle s'appelle Aurélie Beck.

A 18 ans, elle est sapeur-pompier volontaire, recrutée au Centre d'Intervention de Corny (1er janvier 2002). Quinze ans plus tard, date pour date, elle est nommée Lieutenant au Centre d'Intervention des Sapeurs-Pompiers de Verny. Belle promotion pour un parcours sans faute, allant de Corny en passant par Cheminot pour arriver à Verny en 2014. Sachant que, il y a 40 ans, les femmes n'étaient pas autorisées à être sapeur-pompier...

Cette jeune femme de 32 ans est infirmière de métier. Elle a su déployer toute sa force de caractère et ses qualités professionnelles pour réaliser ses rêves de camions rouges, tout en assumant et prenant de plus en plus de responsabilités, avec succès. Comment en douter lorsqu'on se retrouve à la tête d'une équipe de 38 sapeurs-pompiers volontaires dont la devise est « sauver ou périr », mais aussi « courage et dévouement » ?

Aurélie Beck sera officiellement installée Chef du Centre d'Intervention de Verny le 24 février. Elle succédera au Capitaine Husser qui avait lui-même succédé au Lieutenant Méon. La commune peut en être fière comme elle peut l'être de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui œuvrent au service de nos populations.

Félicitations Aurélie et pleine réussite dans cette nouvelle fonction !



LA BIBLIOTHÈQUE PRIMÉE

La bibliothèque de Verny a toujours le vent en poupe, comme le montre le bilan de fréquentation, en hausse depuis plusieurs années.

En 2016 : 1799 visiteurs, 1491 emprunteurs, 6215 ouvrages et 875 revues prêtés.

Par rapport à 2015, l'augmentation est de 7 % pour le total des documents prêtés et de 8,5 % pour le nombre d'emprunteurs.

Il faut dire que Chantal Bricout et son équipe sont particulièrement actives depuis de nombreuses années au sein de cette institution vernoise. Leurs efforts viennent d'être récompensés par l'obtention du prix départemental des bénévoles des bibliothèques du réseau de lecture publique. Ce prix a été remis à Chantal, responsable de la bibliothèque de Verny depuis sa création en 1984.

Figure emblématique du réseau de lecture publique, Chantal reste fidèle au poste en assurant, avec l'aide de ses collègues bénévoles, Marie-Louise Boyé, Isabelle Jaskula et Catherine Nicolas, les permanences et le développement des collections, ainsi que la coordination de l'équipe. Elles s'investissent également dans les événements départementaux : manifestation des Insolivres ; concours des jeunes lecteurs MoseL'lire où la catégorie CE1-CE2 a obtenu le deuxième prix en 2016, dans le cadre d'activités périscolaires.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Aden Mahamoud Simon né le 31 octobre
Alice Jahnholtz Cuinait née le 31 octobre
Mia Perrin née le 8 novembre
Noélie Kindig Duval née le 11 décembre

MARIAGES

William Longuet et Nathalie Lescure le 3 décembre

NOS PEINES

Marie-Paule Geoffroy le 17 novembre
Michel Barnole le 29 novembre
Gérard Boime le 10 décembre
Maria Lucio, épouse Millerieux, le 12 décembre
Simone Pepin le 4 janvier
Lindo Ingrassi le 12 janvier

ON EN CAUSE

PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE

La vie locale est un sujet prioritaire pour les Français et donc pour les vernois et vernoises. C'est pour répondre à ce besoin que la commission Communication a étoffé ses moyens de communiquer avec vous en créant une page Facebook pour la mairie. Elle relaie des informations en vue d'améliorer le quotidien des citoyens de la commune et de ses forces vives.

Cette page est à votre disposition pour :

- vous fournir des informations pratiques comme tout service public (horaires, travaux, démarches administratives...)
- promouvoir l'organisation d'événements à Verny (municipaux, des acteurs économiques, des associations)
- partager nos actions sur le terrain
- vous permettre de nous signaler rapidement et facilement les menus dysfonctionnements de votre environnement proche (point lumineux défectueux, voirie, signalisation)
- répondre à vos interrogations.



<https://www.facebook.com/Mairie.de.Verny>

ON SE COMPTE ...

Suite au recensement INSEE de 2014, Verny compte officiellement une population municipale de 1953 habitants. Avec les 117 personnes comptées à part (recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur Verny), la population totale s'élève à 2 070 habitants.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEUR

À partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un parent devra obligatoirement être muni des trois documents suivants :

- sa carte d'identité (ou passeport)
- une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire à télécharger sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121)
- une photocopie du titre d'identité du signataire de l'autorisation. Notez que cela concerne tous les pays, y compris ceux de l'Union européenne, et que certaines destinations nécessitent des formalités supplémentaires.

AGENDA

- Marché les dimanches de 8h à 12h - halle communale
- Jardinage les samedis à 14h - potager communal (en contrebas du parc)

Centre Faber

- Samedi 4 février à partir de 14h30 : carnaval - APE
- Dimanche 5 février à 15h : Février des Théâtres - Elle voit des nains partout par la Cie Incognito
- Samedi 25 février à 19h : soirée de clôture Février des Théâtres - Paris à Verny
- Vendredi 3 mars à 20h : Je suis un homme, théâtre et débat - CCAS
- Samedi 4 mars à partir de 19h : loto - Tennis Club de Verny
- Dimanche 5 mars à partir de 14h : bal country - The Texas Tennessee
- Samedi 18 mars à partir de 19h : repas dansant - Lion's Club Verny Val de Seille
- 25-26-27 mars : bourse aux vêtements printemps été - AFRV
- 10-11-12 avril de 9h à 16h30 : animations sport et loisirs - Judo Club Verny
- Samedi 22 avril à 20h : théâtre - Les Entracteurs / Les Archers du Vernois
- Dimanche 23 avril à partir de 14h : thé dansant - Verny Loisirs

Mairie

- Vendredi 17 mars à 18h30 : accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs

- Dimanches 23 avril et 7 mai : élections présidentielles

